

Compte rendu de la 116ième Assemblée Générale de la GRC présidée par Claude SCHNEITER

OPPIDUM LE 07 FEVRIER 2016

9h40 Ouverture de la 116 ième Assemblée Générale (72 participants)

Invités:

M. Clément PERNOT ,Président du Conseil Départemental du JURA

M. Guy SAILLARD , Maire de CHAMPAGNOLE

Tous les deux absents et excusés.

Tout le CA et la Garderie présent,sauf :

Mouquin Gilles excusé

Remerciements divers et une pensée pour les disparus .A la demande du Président , une minute de silence est observée en hommage à M. BUGNET Robert ,président de la GRC de 1982 à 2003.

Présentation du nouveau CA suite à L'AG Elective du 29 novembre 2015

Le Président regrette à ce propos le manque d'implication des membres de la GRC lors de cette assemblée

Bilan de la saison de pêche2015

Beaucoup de déficit en eaux , grosse variabilité des niveaux, saison moyenne.

Reproduction naturelle 2015 /2016

Peu de truites sur les frayères, sauf en aval du pont de la RN 5 et à l'amont du chalet Robinson les deux en rive gauche.

Infos sur parcours et empoissonnement .

Etang Marion reconduit pour les jeunes.

Réserves . Arrêté préfectoral 2015-526 (avec changement, rappel)

Réserve des NANS supprimée sur l'Angillon.

Empoisonnement prévu d'environ 350 kg sur l'Angillon et 25 kg à l'étang Marion début mars .

Et 20 à 25 kg à chaque initiation de pêche avec les enfants.

Activités.

Réunion de bureau et CA, travaux (4 plateformes réalisées à l'étang Marion pour sécuriser les abords, pêches électriques (bénévoles) , promotion pêche (voir si demande : réaliser une journée initiation pêche adulte avec un guide pêche ).

Règlementation :Arrêté DDT 2015-525

Pour le quota journalier, l'interdiction de pêcher l'ombre et la protection des frayères .

Achats: un garage a été acheté à la ville de Champagnole place de l'amitié pour un montant de 14 500 euros TTC ( avec les frais ) pour stocker le matériel de la GRC , ainsi qu'une armoire pour archiver les documents à conserver et en prévision , le Président , demande l'aval de l'Assemblée

générale pour acheter deux chapiteaux ainsi que des tables et bancs en PVC afin d'être autonome (pêches électriques , manifestation...). Voté à l'unanimité .

#### Approbation du rapport moral et d'activités

MM. M. BILLET et JM VOISIN

#### Effectif pêcheurs

Progression du nombre de pêcheurs de l'extérieur peut être due à internet , qualité des eaux, les films de Nicolas GERMAIN , notre bon Président !....

Le nombre de pêcheurs après avoir connu une baisse en 2006 aurait tendance à revenir au niveau de celui de 2002.

Provenance des pêcheurs de l'extérieur : Côte d'Or , Saône et Loire , Rhône Alpes , Doubs.....

#### Bilan financier

#### Budget prévisionnel

#### Commentaires des vérificateurs aux comptes (MM Mallard et Vandelle) :

Les vérificateurs aux comptes indiquent que leurs contrôles n'ont pas révélé d'anomalie dans la tenue des comptes et soulignent le sérieux avec lequel est tenue la trésorerie de la GRC.

Les vérificateurs aux comptes , Messieurs Mallard et Vandelle sont reconduits dans leurs fonctions pour l'année 2016 à l'unanimité

Dépositaires : pour la vente des cartes de pêche : 2 nouveaux dépositaires à savoir le Camping de Boise et l'Office du Tourisme de CHAMPAGNOLE.

#### Approbation des rapports financiers et budgétaires à l'unanimité.

#### Divers

#### Cormorans

Moins de cormorans à ce jour seulement 37 cormorans tués

#### Intervention de Monsieur BILLET Michel trésorier

Afin de remercier Monsieur ROGER MONNERET élu en 1969 au conseil d'administration de la GRC puis à sa vice présidence , Monsieur BILLET Michel prononce une allocution retraçant le parcours de ROGER au cours de ces longues années passées au sein de l'association et en accord avec l'assemblée , le Président le nomme Membre d' honneur de la GRC et la GRC lui offre un cadeau ainsi que sa carte de pêche .

Remerciements .Monsieur MONNERET prend la parole pour remercier et souhaiter bonne chance à notre Président ,pour sa candidature à la Présidence de la Fédération de Pêche du JURA

#### Présentation de la pêche de suivi par le Président : Mehdi étant absent et excusé

Sur CHAMPAGNOLE , biomasse multipliée par deux par rapport à la précédente pêche électrique . Concentration de poissons peut due à la canicule et l'étiage prolongé .

Sur BOURG DE SIROD , 25% de biomasse en moins due à l'étiage prolongé de l'été et repli probable du poisson dans une fosse située en aval.Surmortalité?

A noté que 800 truites toutes tailles confondues ont été prélevées dans le Bief de Provelle et remisent dans l'Ain à la griffe.

Prévue pour cette année à nouveau pêches électriques de suivi sur les stations habituelles de BOURG de SIROD , SYAM et CHAMPAGNOLE .

A l'initiative du Conseil Départemental du Jura trois pêches électriques de suivi prévues :  
au barrage CHRETIEN à Ardon, réserve des NANS , sur la LEMME à l'aval de la du pont de la  
Billaude.

#### Questions

Mr DUGOIS s'interroge sur le fait que certains pêcheurs pêcheraient dans les frayères malgré le  
pancartage.

Le Président rappelle qu'il est autorisé de pêcher au LAC SAINT POINT (DOUBS) car c'est un  
domaine public, à une ligne et dix nymphes pour le corégone à partir de 50 mètres du bord en  
barque (timbres CPMA) , 200 corégoncs prélevés par an et carnet de prise pas obligatoire.

Par contre gilet de sauvetage obligatoire .

Mr VIENNET membre du conseil d'administration nous fait part de son inquiétude face au projet  
d'implantation d' un Center Parc au dessus des monts de POLIGNY et surtout concernant la prise  
d'eau à la source de la Papeterie à SIROD et contenu de la situation cet été d'une période d'étiage  
prolongée et aimerait connaître la position des pêcheurs .

Le Président rassure en insistant sur le fait qu'aucune décision n'a été prise à ce jour et qu 'un  
complément d'étude est en cours et du fait de la sécheresse de cet été il n'est pas du tout certain  
que la totalité de l'eau prélevée pour ce projet le soit à la source de la papeterie .

Le problème des pollutions est également abordé et que malgré un dépôt de plaintes  
systématique , aucune suite judiciaire n'abouti.

#### OUVERTURE 2016

Samedi 12 mars à 6h41

Fermeture dimanche 18 septembre à 20h25 .Corégone le 16 octobre à 19h27

Bonne année de pêche .

11h35: clôture, verre de l'Amitié